



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E37740

VALABLE JUSQU'AU 19/10/2024

ÉDITÉ LE 18/12/2023

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 19/04/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TROYES 441 717 956 R.C.S.

Siret : 441 717 956 00029

Code NACE : 4331Z

Numéro caisse de congés payés : 4403959

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000005837144504

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000005837144504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2023

Raison sociale : LAMBLIN HABITAT SARL

130 BIS AVENUE DU GENERAL LECLERC  
10450 BREVIANDES

Téléphone : 03 51 14 17 33

Portable :

Site Internet : www.lamblin-habitat.fr

E-mail : accueil@lamblin-habitat.fr

Responsabilité légale :

LAMBLIN BENOIT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Fax :

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	06/10/2020
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	13/10/2022
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	13/07/2021
7212	Isolation et traitement acoustique (Technicité confirmée) Mention RGE	13/10/2022

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	01/01/2021
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas	01/01/2021

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE REIMS  
9 RUE ROLAND COFFIGNOT  
51100 REIMS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.